

## École Centrale de Lyon Rapport sur les Objectifs de Développement Durable Année 2021

En parallèle des 25 engagements « Objectif Terre » de l'École Centrale de Lyon, ce rapport a vocation à mettre les actions de l'établissement en regard des 17 Objectifs de Développement Durables (ODD) établis par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Ce rapport est notamment basé sur un document édité par la CPU, la CGE, B&L évolution la MGEN, le CNOUS, la Caisse des dépôts et le REFEDD, avec la participation des ministères de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de la transition écologique et solidaire, mettant en regard les actions d'établissements d'enseignement supérieur et les ODD. D'autres éléments sont également apportés au fil des objectifs listés.

Le document étant basé sur les 14 familles de métiers recensés au sein des établissements, c'est à travers ce prisme que les actions sont listées. Toutefois, pour une lisibilité hors de la sphère de l'enseignement supérieur et pour les classements s'appuyant sur ce type de document, la classification se fait selon les 17 ODD. Certains items pourront donc apparaître dans plusieurs sections selon leur classification.

### 1. ÉLIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM

- Des logements à loyer modérés (résidences sur campus) sont disponibles. De même, des commissions d'exonération et sociale permettent de venir en aide aux étudiants en difficulté financière.
- Tous les étudiants, y compris ceux en situation de vulnérabilité sont accompagnés. Des dispositifs spécifiques sont en place pour les étudiants en ayant besoin.
- Un guichet unique est en place à l'Université de Lyon pour les démarches et l'accueil des étudiants internationaux.
- Des chambres en résidence sont réservées pour les étudiants internationaux.
- Dans la mesure des réglementations en place, les bourses mobilités sont cumulables avec d'autres bourses.

### 2. ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SECURITE ALIMENTAIRE, AMELIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

- Des critères spécifiques pour les prestataires traiteurs sont dans les marchés pour s'assurer de la qualité des produits et de leur impact environnemental.
- La présence du CROUS sur le campus assure aux étudiants un accès tout au long de l'année une alimentation nutritive et suffisante.

- La loi Egalim à laquelle le CROUS est sujette permet de promouvoir une agriculture résiliente qui préserve les écosystèmes, de préserver la diversité des semences, des cultures et des animaux d'élevage ainsi que de proposer des aliments sans risque pour la santé.
- Des actions de sensibilisations sont faites auprès des étudiants concernant la consommation responsable, notamment d'un point de vue alimentaire (impact carbone, équilibre alimentaire, ...)
- Les mesures d'hygiène mise en place par le CROUS selon la réglementation nationale permettent d'éliminer les risques sanitaires.
- Des critères concernant la consommation d'eau, les intrants et les conditions d'élevage sont utilisés par le CROUS auprès de ses fournisseurs.
- Le CROUS échange avec l'École pour une démarche de développement durable.
- Un salade-bar est à disposition des usagers qui peuvent se servir eux-mêmes.
- Le CROUS met en place un menu végétarien quotidiennement.

### 3. PERMETTRE A TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTE ET PROMOUVOIR LE BIEN-ETRE DE TOUS A TOUT AGE

- Une politique en matière de qualité de vie au travail (QVT) est en place avec un poste de catégorie A dédié. Concernant les RPS, les instances jouent leur rôle d'alerte et des études peuvent ponctuellement être demandées en fonction des enjeux (intégration de l'ENISE par exemple).
- Notamment à travers la mise en place des engagements « Objectif Terre », le dialogue est réalisé et les engagements sont co-construits avec les acteurs de l'établissement sur les aspects responsabilité sociétale. Par ailleurs, la coordination et la mise en œuvre de cette stratégie est portée par l'établissement, les différentes directions impliquées ainsi qu'un directeur DD&RS nommé en 2018.
- Un poste de catégorie A dédié à la QVT est en cours de mise en place et permettra l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan visant à l'améliorer.
- Centrale Lyon est impliquée dans les discussions au niveau du campus CLOE mais également sur son campus de Saint-Étienne pour permettre une meilleure desserte de l'établissement en transports en commun et donc de favoriser le déplacement inter-établissement.
- Les équipements d'impression sont mutualisés pour diminuer l'empreinte écologique et lutter contre la sédentarité.
- Le campus a été conçu avec de nombreux espaces verts en son sein et à disposition des usagers du campus.
- De nombreux arceaux pour les vélos permettent aux usagers d'utiliser ce mode de déplacement pour se rendre sur le campus.
- Les espaces dédiés aux voitures sont régulièrement réduits, notamment via de nouvelles constructions, incitant les usagers à utiliser d'autres moyens de transport.
- De nombreux espaces de détente sont disponibles sur le campus, à l'extérieur ou à l'intérieur.

- Des conditions de travail favorisant la santé physique, la santé mentale et le bien-être sont régulièrement discutées et améliorées. Un poste dédié à la QVT va être prochainement mis en place.
- Les soins essentiels sont garantis pour tous, notamment avec l'aide de l'équipe médicale.
- Des formations au management sont ouvertes aux personnels encadrants.
- Une cellule d'écoute et d'alerte pour les victimes de discrimination et de harcèlement est en place.
- Une sensibilisation sur la consommation d'alcool, de drogues, ... est faite aux étudiants à leur arrivée sur le campus.
- Une cellule est chargée des risques psycho-sociaux sur le campus (assistante sociale, psychologue, infirmière, représentants des personnels ...).
- Des équipements de protection individuelle sont fournis aux personnels confrontés à des risques.
- La médecine de prévention permet la lutte contre le tabagisme et les addictions.
- Des formations aux premiers secours sont proposées, notamment aux usagers.
- Un réseau chargé d'évacuation est en place.
- Des exercices de mise en situation (notamment incendie) sont régulièrement faits.
- Un parcours prévention est mis en place pour le personnel avec un suivi médical régulier.
- Un accompagnement des nouveaux arrivants est fait par la DRH, l'ingénieur santé-sécurité et la médecine du travail.
- Des procédures sont en place pour la manipulation de produits chimiques.
- Des procédures sont en place pour la gestion des déchets chimiques
- Des contrôles périodiques réglementaires ont lieu sur le campus pour assurer la sécurité des usagers.
- Des analyses préliminaires de risques sont menées par la direction.
- Des aménagements de postes de travail sont faits pour réduire les risques.
- Diverses formations sont proposées aux associations étudiantes pour garantir la sécurité des étudiants lors d'événements.
- Une action de sensibilisation aux addictions et au bizutage a lieu en amont des événements et du week-end d'intégration.
- L'École est partie prenante dans l'aménagement des locaux la réorganisation des services et la formation des managers.
- Le CROUS, en tant qu'opérateur externe et public, veille au respect des normes d'hygiène dans la préparation et le service des plats.
- Le CROUS propose des menus équilibrés et sains, veille à limiter les aliments gras, salés et sucrés et veille à l'équilibre et l'apport des nutriments nécessaires à la bonne santé.
- Les mesures d'hygiène mise en place par le CROUS selon la réglementation nationale permettent d'éliminer les risques sanitaires.
- Des critères concernant la consommation d'eau, les intrants et les conditions d'élevage sont utilisés par le CROUS auprès de ses fournisseurs.
- La prévention est faite auprès des étudiants concernant les MST et risques sanitaires, la santé mentale, les addictions, la santé sexuelles.

- Un accès à un service de santé gratuit est assuré par l'équipe médicale présente sur le campus.
- Les associations étudiantes, quel que soit leur objet, sont soutenues par l'administration, domiciliées à l'École voire financées par l'École.
- Les bureaux des associations sont sensibilisés et formés à la réduction des conduites à risques.
- Les étudiants ont, à leur disposition, une équipe médicale permettant l'orientation et la première prise en charge en cas de difficultés morales, psychiques ou physiques.
- Une sensibilisation sur la santé sexuelle et le consentement est faite aux arrivants sur le campus.
- Les étudiants peuvent participer à des activités théâtrales et sportives pour développer les savoir-être et la confiance en soi.
- L'Établissement est régulièrement présent en visioconférence pour se présenter auprès des publics cibles.
- Des outils web sont développés pour éviter l'utilisation du papier pour les supports de communication.
- Un guichet unique est en place à l'Université de Lyon pour les démarches et l'accueil des étudiants internationaux.
- Le service des relations internationales assure un suivi des étudiants en mobilité entrante pour s'assurer de leur bien-être.
- Une semaine d'intégration des étudiants internationaux est en place avec le soutien du Bureau International.
- Un système de parrainage est en place pour tous les étudiants, y compris, donc, pour les étudiants internationaux.
- Pour la majorité d'entre eux, les étudiants internationaux bénéficient d'un package cursus + logement.

#### 4. ASSURER L'ACCES DE TOUS A UNE EDUCATION DE QUALITE, SUR UN PIED D'EGALITE, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITES D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

- Soutien aux dispositifs permettant d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur aux personnes issues de milieux défavorisés :
  - L'association étudiante Solidari'Terre effectue du soutien scolaire
  - Le projet #Genius accompagne des lycéens vers l'enseignement supérieur
  - Le partenariat avec l'association Article 1 permet de lutter contre l'autocensure et d'informer sur les filières via un système de tutorat.
  - L'École effectue une communication sur la place des femmes dans l'École.
- Veille à la cohérence des valeurs et connaissances transmises par l'École avec la résolution des grands défis environnementaux et sociaux actuels :
  - Ces valeurs et connaissances sont transmises lors de cours du tronc commun et du parcours électifs.

- Des modules électifs spécifiques à ces défis environnementaux et sociaux sont proposés aux étudiants.
- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière comporte un volet sur les personnes en situation de handicap.
- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière prend en compte l'accessibilité des bâtiments, la performance énergétique du bâti (et notamment les rénovations à faire ou les contraintes pour les nouveaux bâtis) ainsi que l'aménagement des espaces verts.
- Les thématiques relatives au développement durable sont intégrés dans le contenu des cours existants, dans le cours commun ou le parcours électif.
- Le développement durable est enseigné en tant que matière à part entière via divers électifs choisis lors du parcours de l'étudiant.
- Différents modules de pédagogie collaborative et inclusive sont proposés au long du cursus, notamment lors de travaux en mode projet (PE, PA, WEEX, CLIC, ...)
- L'entrepreneuriat est encouragé via la mise en place d'un parcours spécifique en 3<sup>ème</sup> année en plus d'autres dispositifs permettant le montage de projets.
- L'engagement citoyen et associatif est encouragé via les nombreuses possibilités d'engagement sur et en dehors du campus. Des aménagements et reconnaissances sont possibles pour les engagements associatifs.
- L'accès aux connaissances est assuré pour tous par les outils mis en place et, si besoin, le traitement de cas individuels spécifiques en lien avec l'administration et le ou les élèves concernés.
- Les étudiants en difficulté d'apprentissage sont accompagnés par la mise en place de cours spécifiques ou par du tutorat proposé par leurs pairs.
- L'établissement, au travers notamment d'actions de gouvernance, de formation, de recherche et de gestion environnementale du campus se veut exemplaire en matière de développement durable.
- La démarche compétences mise en œuvre à Centrale Lyon permet d'avoir des critères d'évaluation sur la créativité, l'entrepreneuriat, et l'acquisition de compétences en contrôle continu ...
- En plus d'un apprentissage en cours, les élèves sont invités à un apprentissage autonome : des créneaux en autonomie sont inscrits dans l'emploi du temps, et diverses ressources sont mises à disposition des étudiants pour leur permettre d'approfondir un sujet. Certains modules font spécifiquement appel à l'autonomie des étudiants pour mener à bien des travaux, notamment dans le cadre de travaux en mode projet.
- Diverses modalités sont utilisées pour les cours avec des groupes de TD/TP/BE avec un nombre relativement restreint d'étudiants permettant une proximité avec les enseignants.
- De nombreux projets (études, application, 3A, ...) sont tournés vers le développement durable et permettent aux étudiants une approche autonome, créative et innovante sur ces projets.
- Des modules autour de l'économie sociale et solidaire, de l'éthique, de l'entrepreneuriat, ... sont inscrits dans le tronc commun ou évoqué dans des cours notamment dans l'UE SHS et dans des modules électifs.
- Les enjeux liés à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique sont abordés dans des cours historiques de tronc commun mais également dans de nouveaux modules : Fresque du climat, WEEX/CLIC, projets, ...

- Différentes innovations sont évoquées dans les cours correspondants : stockage de l'énergie, énergie renouvelable (solaire et éolien notamment, mais également hydraulique), transports au sens large, construction, ...
- De nouveaux programmes dans le cadre du développement durable ont été lancés : bâtiment durable, transports et environnement, ... sans parler de filière moins marquée DD dans leur titre, mais dont les enjeux sont évoqués dans les cours néanmoins (en particulier en option énergie). Dans les filières 3A, de nombreux acteurs socio-économique interviennent dans les modules, permettant un vrai échange avec des professionnels du secteur.
- La reconnaissance des engagements dans des associations se font via des absences autorisées pour certaines activités au niveau de la scolarité mais surtout par la remise d'un certificat d'engagement bénévole sur demande de l'étudiant.e.
- Dans le cadre de projets type WEEX/CLIC mais également dans les projets d'application industriel, voire des projets de 3A ou des projets associatifs, ce sont des entreprises et des associations qui proposent des sujets d'étude, devenant support à la formation car généralement encadré par des enseignants.
- Des personnes « du terrain » sont régulièrement impliqués dans la formation des étudiants : enseignants-chercheurs bien sûr, entreprises intervenant en cours ou sur des projets (PE/PA, WEEX/CLIC, ...). Par ailleurs, des conseils de surveillance des options de 3A permettent à des professionnels des secteurs concernés de s'impliquer dans l'amélioration de ces filières.
- Au travers de conférences, d'interventions dans des cours, de projets et/ou d'événements divers, de nombreux professionnels engagés, des élus, des représentants d'ONG ou impliqués dans la RSE permettent la concrétisation de ce qu'est le développement durable.
- La formation continue propose de nombreux contenus sur des axes et filières très spécifiques à destination de personnels expérimentés qui souhaitent se former sur différents enjeux, y compris les aspects développement durable liés à leur expertise.
- L'établissement produit du contenu vulgarisé permettant au grand public de s'approprier certaines thématiques, en enseignement et en recherche, à travers des MOOC, des interventions dans les médias, des publications sur le site de l'École ... La notion de Science Ouverte est développée au sein de l'établissement.
- Notamment à travers la mise en place des engagements « Objectif Terre », le dialogue est réalisé et les engagements sont co-construits avec les acteurs de l'établissement sur les aspects responsabilité sociétale. Par ailleurs, la coordination et la mise en œuvre de cette stratégie est portée par l'établissement, les différentes directions impliquées ainsi qu'un directeur DD&RS nommé en 2018.
- Les auto-évaluations sont coordonnée et produite tous les 5 ans, relativement aux demandes de la part des entités évaluatrices (CTI et HCERES).
- Une sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau est faite sur le campus (affichage, communication spécifique, mention dans les instances ...)
- Une partie de la recherche menée sur le campus correspond à l'innovation durable liée à l'immobilier.
- Les étudiants engagés dans la filière « Génie Civil » travaillent sur des projets de 3A, dont des projets visant à trouver des solutions dans l'efficacité énergétique.
- Des processus concernant la sûreté et la sécurité sont en place. Un poste de catégorie A est dédié à ces enjeux.

- L'École se conforme aux obligations légales en mettant aux normes ses bâtiments pour un accès pour tou.te.s, quelle que soit la situation.
- De nouveaux espaces d'enseignement connectés, modulables, numériques ... sont régulièrement ouverts, le tout en co-construction avec les enseignants et les usagers.
- De nombreux espaces de détente sont disponibles sur le campus, à l'extérieur ou à l'intérieur.
- Les supports de communication, et en particulier le site internet de l'École est traduit en anglais.
- Les directions du développement durable et de la communication sont en lien pour communiquer sur les actions effectuées de façon à renvoyer une image de l'établissement correspondant aux actions entreprises de façon transparente et honnête.
- Les formations dont le contenu a trait au développement durable sont mises en avant en externe et en interne.
- L'enseignement à distance a été mis en place avec la crise sanitaire et s'est démocratisé, permettant, si besoin est, d'effectuer un enseignement à distance pour des personnes en situation qui le nécessite.
- Le décrochage reste limité dans l'établissement grâce à une flexibilité notamment de l'administration sur certains aspects et des aménagements de cursus envisageables en fonction des situations.
- La sensibilisation au développement durable se fait sur des canaux divers : site web, réseaux sociaux, ...
- Les interactions entre enseignants et étudiants sont facilitées via différentes plateformes synchrones ou asynchrones.
- De nouvelles manières d'enseigner émergent régulièrement avec une recherche constante sur ces aspects et de nouvelles plateformes le permettant (Skylab, Learning Lab, Fablab, ...)
- Un intranet est en place pour favoriser les interactions entre usagers et personnels.
- L'informatique est un enseignement à part entière au sein de l'établissement et contribue à faciliter l'utilisation des outils numériques.
- Des postes sont en accès libre avec les outils de travail adaptés à la formation.
- Diverses formations sont proposées aux associations étudiantes pour garantir la sécurité des étudiants lors d'événements.
- Une action de sensibilisation aux addictions et au bizutage a lieu en amont des événements et du week-end d'intégration.
- Un dispositif d'alerte sur le harcèlement sexuel est en place.
- Des actions de sensibilisations sont faites auprès des étudiants concernant la consommation responsable, notamment d'un point de vue alimentaire (impact carbone, équilibre alimentaire, ...)
- Les conditions d'études sont en constante amélioration pour permettre la réussite scolaire des étudiants.
- Les étudiants sont sensibilisés aux problématiques de genre par diverses interventions et l'organisation d'une semaine thématique autour du 8 mars.
- Les personnes vulnérables ont accès à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle, indépendamment de leur situation.

- Le développement durable est enseigné dans des cours spécifiques ou abordés dans des thématiques plus générales, donnant les connaissances et compétences nécessaires aux étudiants pour le promouvoir.
- Une sensibilisation sur la santé sexuelle et le consentement est faite aux arrivants sur le campus.
- Le CROUS met en place un menu végétarien quotidiennement.
- Des campagnes de sensibilisation et des événements ont lieu sur diverses problématiques : semaine du DD, gestion des déchets, don du sang, ...
- Les étudiants peuvent participer à des activités théâtrales et sportives pour développer les savoir-être et la confiance en soi.
- Des aménagements de cours et d'examens sont faisables en fonction de la situation des étudiants, y compris des étudiants en situation de handicap.
- Un système de tutorat est en place : chaque étudiant est suivi par un enseignant-chercheur. Par ailleurs, des cours de tutorats sont mis en place et dispensés par d'autres étudiants.
- La participation à des dispositifs tels que Article 1 ou #Genius permettent de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur.
- L'École participe à l'information des cursus qu'elle dispense auprès de tous les publics, quelles que soient leur situation ou origine sociale.
- Les moyens d'obtenir les compétences nécessaires à l'obtention d'un travail sont mises en place pour chaque étudiant intégrant l'École.
- Un jury veille aux étudiants en décrochage pour les avertir, les accompagner et les réorienter si besoin.
- Le programme #Genius permet de tutorer des lycées issus de milieux modestes et de repérer ceux qui risquent de s'autocensurer en les poussant à aller vers une classe préparatoire.
- Des rencontres avec des diplômés sont régulièrement organisées (conférences, table ronde, visio, enquête découverte ...) pour présenter les différents métiers possibles après la sortie de l'École.
- Parmi les partenariats internationaux, on dénombre des partenariats avec des pays en voie de développement pour élargir le vivier de formations auxquels peuvent prétendre les étudiants issus de ces pays.
- La démarche compétences est en place pour, notamment, préparer à la vie professionnelle.
- La promotion de l'entrepreneuriat se fait par divers dispositifs (filière spécifique, table ronde, communication ...)
- Les étudiants internationaux sont accueillis avec un dispositif spécifique leur permettant de s'intégrer dans la société française et le système d'enseignement français.
- Les étudiants français, pour la très grande majorité d'entre eux, doivent effectuer une mobilité à l'international dont la durée varie en fonction des cursus.
- Une semaine d'intégration des étudiants internationaux est en place avec le soutien du Bureau International.
- Un système de parrainage est en place pour tous les étudiants, y compris, donc, pour les étudiants internationaux.
- Pour la majorité d'entre eux, les étudiants internationaux bénéficient d'un package cursus + logement.



- Dans la mesure des réglementations en place, les bourses mobilités sont cumulables avec d'autres bourses.

## 5. PARVENIR A L'EGALITE DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

- Une politique en matière de qualité de vie au travail (QVT) est en place avec un poste de catégorie A dédié. Concernant les RPS, les instances jouent leur rôle d'alerte et des études peuvent ponctuellement être demandées en fonction des enjeux (intégration de l'ENISE par exemple).
- L'École a signé une charte égalité femmes-hommes et a nommé deux chargés de missions sur le sujet, qui s'appuie sur un groupe de travail (Centr'L).
- Les membres des instances représentatives sont très régulièrement présents aux sièges attribués. Les services et la direction de l'École veille à ce que des pouvoirs soient transmis en cas d'indisponibilité des membres des instances.
- Les instances représentatives du personnel, ainsi que différents processus interne permettent de signaler notamment les pratiques de harcèlement ou toute pratique contraire à l'intérêt général.
- Notamment à travers la mise en place des engagements « Objectif Terre », le dialogue est réalisé et les engagements sont co-construits avec les acteurs de l'établissement sur les aspects responsabilité sociétale. Par ailleurs, la coordination et la mise en œuvre de cette stratégie est portée par l'établissement, les différentes directions impliquées ainsi qu'un directeur DD&RS nommé en 2018.
- L'École se conforme aux obligations légales en mettant aux normes ses bâtiments pour un accès pour tou.te.s, quelle que soit la situation.
- Les directions du développement durable et de la communication sont en lien pour communiquer sur les actions effectuées de façon à renvoyer une image de l'établissement correspondant aux actions entreprises de façon transparente et honnête.
- Une commission égalité femmes-hommes a pour mission de prévenir toute forme de discrimination à l'égard des femmes, en plus des obligations légales. Cette commission fait également de la sensibilisation sur le sujet.
- Des MOOCs sont proposés pour les formations à distance évitant ainsi des déplacements.
- Une sensibilisation sur les inégalités femmes-hommes est faite par la commission chargée de cette mission.
- Les bilans sociaux incluent des données genrées pour visualiser les inégalités femmes-hommes.
- Une cellule d'écoute et d'alerte pour les victimes de discrimination et de harcèlement est en place.
- Un dispositif d'alerte sur le harcèlement sexuel est en place.
- Les associations étudiantes, quel que soit leur objet, sont soutenues par l'administration, domiciliées à l'École voire financées par l'École.

- Une sensibilisation sur la santé sexuelle et le consentement est faite aux arrivants sur le campus.
- À travers des programmes comme Elles Bougent, l'École contribue à lutter contre les stéréotypes de genre pour certains métiers ou formations.
- L'École accompagne tous les étudiants, dont les femmes dans l'obtention d'un emploi à responsabilités et rémunérations égales à celles d'un homme aux mêmes compétences.
- L'utilisation de l'écriture inclusive est en voie de généralisation dans les supports de communication.

## 6. GARANTIR L'ACCES DE TOUS A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

- Notamment à travers la mise en place des engagements « Objectif Terre », le dialogue est réalisé et les engagements sont co-construits avec les acteurs de l'établissement sur les aspects responsabilité sociétale. Par ailleurs, la coordination et la mise en œuvre de cette stratégie est portée par l'établissement, les différentes directions impliquées ainsi qu'un directeur DD&RS nommé en 2018.
- Les imprimantes sont paramétrées par défaut en noir et blanc recto/verso pour limiter l'utilisation de papier et d'encre.
- Certains achats de produits sont effectués avec une matière première recyclée.
- Une sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau est faite sur le campus (affichage, communication spécifique, mention dans les instances ...)
- Un suivi de la consommation d'eau est effectué et des objectifs de réduction font partie des engagements de l'École (Objectif Terre)
- La récupération d'eau de pluie est effectuée pour l'entretien des espaces verts.
- Des critères concernant la consommation d'eau, les intrants et les conditions d'élevage sont utilisés par le CROUS auprès de ses fournisseurs.

## 7. GARANTIR L'ACCES DE TOUS A DES SERVICES ENERGETIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES ET A UN COUT ABORDABLE

- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière prend en compte l'accessibilité des bâtiments, la performance énergétique du bâti (et notamment les rénovations à faire ou les contraintes pour les nouveaux bâtis) ainsi que l'aménagement des espaces verts.
- Différentes innovations sont évoquées dans les cours correspondants : stockage de l'énergie, énergie renouvelable (solaire et éolien notamment, mais également hydraulique), transports au sens large, construction, ...
- Notamment à travers la mise en place des engagements « Objectif Terre », le dialogue est réalisé et les engagements sont co-construits avec les acteurs de l'établissement sur les aspects responsabilité sociétale. Par ailleurs, la coordination et la mise en œuvre de cette

stratégie est portée par l'établissement, les différentes directions impliquées ainsi qu'un directeur DD&RS nommé en 2018.

- Centrale Lyon est impliquée dans les discussions au niveau du campus CLOE mais également sur son campus de Saint-Étienne pour permettre une meilleure desserte de l'établissement en transports en commun et donc de favoriser le déplacement inter-établissement.
- Un bilan d'émission de gaz à effet de serre est régulièrement réalisé pour comptabiliser les impacts de l'École et définir des orientations permettant de les maîtriser.
- Les imprimantes sont paramétrées par défaut en noir et blanc recto/verso pour limiter l'utilisation de papier et d'encre.
- Les équipements d'impression sont mutualisés pour diminuer l'empreinte écologique et lutter contre la sédentarité.
- Certains achats de produits sont effectués avec une matière première recyclée.
- L'École s'approvisionne en électricité, en chaleur et en froid.
- L'approvisionnement est partiellement d'origine renouvelable et en augmentation : panneaux photovoltaïques, contrat ENR 50%, raccordement prochain à un réseau de chauffage urbain ...
- L'efficacité énergétique de l'établissement est en amélioration continue avec la rénovation du bâti et plus récemment le plan de relance permettant la réfection de façades de nombreux bâtiments.
- Une sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau est faite sur le campus (affichage, communication spécifique, mention dans les instances ...)
- Les consommations d'énergie sont suivies et font l'objet d'objectif de réduction (engagements Objectif Terre).
- Des équipements permettent une production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques, raccordement à la chaufferie de la Duchère prochainement).
- Des équipements de visioconférence (logiciels et matériels) sont disponibles sur le campus pour limiter les transports.
- L'utilisation de panneaux photovoltaïques alimentant directement le réseau de l'École permet d'utiliser une énergie renouvelable pour alimenter les services informatiques notamment.
- Certains services informatiques sont mutualisés entre services.
- Les serveurs sont regroupés et leur chaleur est utilisée pour le chauffage.
- La gestion du parc informatique permet d'adapter la puissance des machines aux usages qui en sont fait.

## 8. PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGEE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DECENT POUR TOUS

- L'École veille à sa propre soutenabilité financière via divers processus et dispositifs mis en place (budgets initiaux et rectificatifs, séparation ordonnateur/agent comptable, audit des commissaires aux comptes, suivi avec les tutelles ...)

- La garantie d'un climat social apaisé se fait via les instances en vigueur au sein de l'établissement (CA, CHSCT, CT, CPE notamment) et par une grande implication de l'équipe de direction sur ces sujets.
- Une politique en matière de qualité de vie au travail (QVT) est en place avec un poste de catégorie A dédié. Concernant les RPS, les instances jouent leur rôle d'alerte et des études peuvent ponctuellement être demandées en fonction des enjeux (intégration de l'ENISE par exemple).
- Les instances représentatives du personnel, ainsi que différents processus interne permettent de signaler notamment les pratiques de harcèlement ou toute pratique contraire à l'intérêt général.
- L'adéquation des cursus de formation avec les besoins du marché de l'emploi est assurée et démontré par les taux d'employabilité des nouveaux diplômés.
- Les connaissances théoriques enseignées dans l'exercice d'un pratique d'un métier sont ancrées dans les différents modules invitant les étudiants à travailler en mode projet (projet d'étude, d'application industriel et de recherche, projet de 3<sup>ème</sup> année, ...) et à manipuler des plateformes et outils lors de travaux pratiques et bureaux d'étude.
- L'expérience professionnelle est encouragée via les dispositifs de stages (exécution, application, césure, fin d'étude), à travers le diplôme d'ingénieur par apprentissage et la possibilité d'effectuer la 3<sup>ème</sup> année du cursus généraliste en apprentissage également.
- Des modules autour de l'économie sociale et solidaire, de l'éthique, de l'entrepreneuriat, ... sont inscrits dans le tronc commun ou évoqué dans des cours notamment dans l'UE SHS et dans des modules électifs.
- De nouveaux programmes dans le cadre du développement durable ont été lancés : bâtiment durable, transports et environnement, ... sans parler de filière moins marquée DD dans leur titre, mais dont les enjeux sont évoqués dans les cours néanmoins (en particulier en option énergie). Dans les filières 3A, de nombreux acteurs socio-économique interviennent dans les modules, permettant un vrai échange avec des professionnels du secteur.
- La reconnaissance des engagements dans des associations se font via des absences autorisées pour certaines activités au niveau de la scolarité mais surtout par la remise d'un certificat d'engagement bénévole sur demande de l'étudiant.e.
- Dans le cadre de projets type WEEX/CLIC mais également dans les projets d'application industriel, voire des projets de 3A ou des projets associatifs, ce sont des entreprises et des associations qui proposent des sujets d'étude, devenant support à la formation car généralement encadré par des enseignants.
- Des personnes « du terrain » sont régulièrement impliqués dans la formation des étudiants : enseignants-chercheurs bien sûr, entreprises intervenant en cours ou sur des projets (PE/PA, WEEX/CLIC, ...). Par ailleurs, des conseils de surveillance des options de 3A permettent à des professionnels des secteurs concernés de s'impliquer dans l'amélioration de ces filières.
- Au travers de conférences, d'interventions dans des cours, de projets et/ou d'événements divers, de nombreux professionnels engagés, des élus, des représentants d'ONG ou impliqués dans la RSE permettent la concrétisation de ce qu'est le développement durable.
- La formation continue propose de nombreux contenus sur des axes et filières très spécifiques à destination de personnels expérimentés qui souhaitent se former sur différents enjeux, y compris les aspects développement durable liés à leur expertise.

- L'établissement produit du contenu vulgarisé permettant au grand public de s'approprier certaines thématiques, en enseignement et en recherche, à travers des MOOC, des interventions dans les médias, des publications sur le site de l'École ... La notion de Science Ouverte est développée au sein de l'établissement.
- Les moyens humains et matériels sont mis en œuvre pour assurer les activités d'enseignement et de recherche dans de bonnes conditions. Le comité de direction de l'établissement, rassemblant les directeurs de département et de laboratoires sert d'instance de dialogue sur ces sujets. Par ailleurs, les remontées peuvent également être faites aux directions de la formation et de la recherche si nécessaire.
- Par réponse aux obligations légales de non-discrimination en tant qu'établissement public, l'École veille au déploiement d'une politique de lutte contre les discriminations au travail. Les instances représentatives du personnel jouent également leur rôle sur ce sujet.
- La soutenabilité financière de l'établissement est un sujet d'importance dont la direction s'est emparée après une passe difficile dans le courant des années 2010. Les indicateurs sont très surveillés pour veiller à la bonne santé financière de l'École.
- Un poste de catégorie A dédié à la QVT est en cours de mise en place et permettra l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan visant à l'améliorer.
- Un bilan social est réalisé chaque année par la DRH.
- La soutenabilité financière de l'établissement est assurée par un dialogue budgétaire avec les divers responsables au sein de l'établissement, par une séparation de l'ordonnateur et de l'agent comptable, d'un suivi régulier et rigoureux avec les commissaires aux comptes ainsi que la mise en place de budget rectificatif.
- La diversification des sources de financement de l'établissement est parmi les indicateurs quinquennaux 2016-2020 (poursuivis en 2021). L'École y veille donc en essayant de diversifier ses ressources au maximum (droits de scolarité, taxe d'apprentissage, partenariat entreprise, formation continue ...)
- Les dérapages budgétaires sont contrôlés via le dialogue budgétaire, les contrôles de dépenses et les budgets rectificatifs.
- Les délais de paiement aux fournisseurs sont faits dans le respect des devis établis avec eux.
- Des programmes de financement pluriannuels existent, y compris dans certains services pour éviter les surconsommations en fin d'exercice. Par ailleurs, des budgets rectificatifs permettent d'ajuster les consommations en cours d'exercice.
- En fonction de la stratégie de l'établissement et des priorités, des ressources non-consommées peuvent être reportées sur plusieurs années pour des projets pluriannuels.
- L'agent comptable ou l'ordonnateur peuvent être saisis en cas de constatation d'irrégularité dans des pratiques comptables.
- Des clauses spécifiques dans les marchés en plus des contraintes légales des établissements publics permettent la lutte contre le travail informel et contre le travail des enfants. Par ailleurs, la qualité des prestataires est également assurée par ce biais.
- Les délais de paiement sont limités et respectés en fonction des contrats signés avec les prestataires.
- Les étudiants engagés dans la filière « Génie Civil » travaillent sur des projets de 3A, dont des projets visant à trouver des solutions dans l'efficacité énergétique.
- Un intranet est en place pour favoriser les interactions entre usagers et personnels.

- Un travail décent est assuré pour toute personne travaillant sur le campus de l'École.
- Les droits des travailleurs et le dialogue social sont assurés au sein de l'établissement par la direction, la DRH et les instances en place.
- Des emplois stables (via le régime de fonctionariat) avec des rémunération conformes aux grilles du secteurs publics sont proposés.
- La formation continue est développée à la fois en interne et pour l'extérieur.
- Des MOOCs sont proposés pour les formations à distance évitant ainsi des déplacements.
- Des formations au management sont ouvertes aux personnels encadrants.
- Des adaptations de poste sont faites pour les personnes en situation de handicap, à leur arrivée.
- Une cellule est chargée des risques psycho-sociaux sur le campus (assistante sociale, psychologue, infirmière, représentants des personnels ...).
- Une démarche de prévention des risques professionnels est en place (médecine du travail, procédures, instances ...)
- La sécurité du travail dans les laboratoires de recherche est assurée. Un poste de catégorie A dédié à ces enjeux est en place.
- Les postes de travail sont aménageables et aménagés pour lutter contre les TMS.
- Les RPS sont traités et prévenus par les différentes procédures mises en place et les instances.
- Les instances représentatives sont au fait en matière de santé et de sécurité au travail.
- Des formations aux premiers secours sont proposées, notamment aux usagers.
- Un réseau chargé d'évacuation est en place.
- Des exercices de mise en situation (notamment incendie) sont régulièrement faits.
- Un parcours prévention est mis en place pour le personnel avec un suivi médical régulier.
- Un accompagnement des nouveaux arrivants est fait par la DRH, l'ingénieur santé-sécurité et la médecine du travail.
- Des procédures sont en place pour la manipulation de produits chimiques.
- Des procédures sont en place pour la gestion des déchets chimiques
- Des contrôles périodiques réglementaires ont lieu sur le campus pour assurer la sécurité des usagers.
- Des analyses préliminaires de risques sont menées par la direction.
- Des aménagements de postes de travail sont faits pour réduire les risques.
- L'École est partie prenante dans l'aménagement des locaux la réorganisation des services et la formation des managers.
- Les étudiants peuvent participer à des activités théâtrales et sportives pour développer les savoir-être et la confiance en soi.
- Les étudiants sont suivis par un enseignant-chercheur et encadré pour toutes leurs activités, y compris leurs stages, notamment pour les accompagner dans leur projet professionnel.
- Le monde du travail est intégré dans l'enseignement : projets avec des entreprises, intervention dans les cours, stages ...
- Des partenariats nombreux sont noués avec des entreprises qui recrutent des diplômés de l'École.
- Les jeunes diplômés sont accompagnés par l'École en sortie puis par l'association des alumni de l'École.

- L'entrepreneuriat est développé auprès des étudiants avec une filière spécifique et d'autres dispositifs d'accompagnement de projet.
- L'École participe au programme Article 1 permettant de tutorer des lycéens. Le programme #Genius permet également d'être en lien avec des lycées et de renseigner sur les métiers possibles suite à la formation à Centrale Lyon.
- Des rencontres avec des diplômés sont régulièrement organisées (conférences, table ronde, visio, enquête découverte ...) pour présenter les différents métiers possibles après la sortie de l'École.
- Les étudiants internationaux sont accompagnés pour leur permettre d'apprendre les codes de l'insertion professionnelle en France.
- Une plateforme de stage dédiée existe pour répondre aux demandes des étudiants.
- La démarche compétences est en place pour, notamment, préparer à la vie professionnelle.
- La promotion de l'entrepreneuriat se fait par divers dispositifs (filiale spécifique, table ronde, communication ...)

## 9. BATIR UNE INFRASTRUCTURE RESILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE A TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

- De nombreux sujets de recherche sont en lien direct ou indirect avec une innovation durable : énergétique, aéronautique, tribologie, ... menant, notamment, à des applications industrielles innovantes et plus durables.
- Les liens avec les entreprises se font via des partenariats directs avec l'École, avec notamment un volet RSE lors de la contractualisation. Mais ces liens existent également fortement sur des contrats de recherche, permettant de travailler sur des projets à visée de durabilité.
- Les étudiants sont poussés vers la recherche via des projet d'application de recherche et via un programme de promotion du doctorat. Différents sujets proposés se font dans le cadre du développement durable.
- De nombreux projets (études, application, 3A, ...) sont tournés vers le développement durable et permettent aux étudiants une approche autonome, créative et innovante sur ces projets.
- Différentes innovations sont évoquées dans les cours correspondants : stockage de l'énergie, énergie renouvelable (solaire et éolien notamment, mais également hydraulique), transports au sens large, construction, ...
- L'établissement produit du contenu vulgarisé permettant au grand public de s'appropriier certaines thématiques, en enseignement et en recherche, à travers des MOOC, des interventions dans les médias, des publications sur le site de l'École ... La notion de Science Ouverte est développée au sein de l'établissement.
- L'exploitation, la maintenance et les travaux sur l'établissement sont gérés par la direction du patrimoine.
- La performance énergétique des bâtiments est surveillée et améliorée lors de rénovations.

- Le label HQE pour les nouveaux bâtis permet d'assurer l'approvisionnement en matériaux innovants et faibles consommateurs de ressources et d'énergie.
- Les besoins techniques des laboratoires sont remontés et, dans la mesure des moyens de l'établissement, celui-ci aide les laboratoires à les acquérir.
- Avec ses 6 UMR présentes, le campus est un lieu d'expérimentation et de recherche pluridisciplinaire.
- Une partie de la recherche menée sur le campus correspond à l'innovation durable liée à l'immobilier.
- Les consommations d'énergie sont suivies et font l'objet d'objectif de réduction (engagements Objectif Terre).
- Un suivi de la consommation d'eau est effectué et des objectifs de réduction font partie des engagements de l'École (Objectif Terre)
- Des processus concernant la sûreté et la sécurité sont en place. Un poste de catégorie A est dédié à ces enjeux.
- Les TIC faisant partie de la formation à l'École et de l'environnement des usagers, l'accès aux TIC est facilité autant que possible.
- L'accès à l'infrastructure numérique est universel pour les usagers du campus, sans coût et en toute équité.
- Un intranet est en place pour favoriser les interactions entre usagers et personnels.
- L'informatique est un enseignement à part entière au sein de l'établissement et contribue à faciliter l'utilisation des outils numériques.
- Des MOOCs sont proposés pour les formations à distance évitant ainsi des déplacements.
- Le personnel et les usagers du CROUS ont la possibilité de trier les bio-déchets pour les valoriser.
- La promotion de l'entrepreneuriat se fait par divers dispositifs (filière spécifique, table ronde, communication ...)

## 10. REDUIRE LES INEGALITES DANS LES PAYS ET D'UN PAYS A L'AUTRE

- La lutte effective contre les discriminations chez les étudiants et salariés de l'établissement est en place, via les systèmes d'alerte et les instances en place, quelques soient les discriminations potentielles (racisme, homophobie, sexisme, handiphobie ...).
- Le soutien à la conception et la mise en œuvre de politiques en faveur de la diversité se fait via les partenariats en faveur de la diversité, mais aussi sur la réflexion à de nouveaux parcours, que ce soit au sein de l'établissement (Classe Préparatoire Réussite) ou sur de nouveaux cursus (CHEL[s], UdL ...)
- Les écarts salariaux sont limités au sein de l'établissement avec un écart allant de 1 à 6.
- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière comporte un volet sur les personnes en situation de handicap.



- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière prend en compte l'accessibilité des bâtiments, la performance énergétique du bâti (et notamment les rénovations à faire ou les contraintes pour les nouveaux bâtis) ainsi que l'aménagement des espaces verts.
- L'École a signé une charte égalité femmes-hommes et a nommé deux chargés de missions sur le sujet, qui s'appuie sur un groupe de travail (Centr'L).
- Les membres des instances représentatives sont très régulièrement présents aux sièges attribués. Les services et la direction de l'École veille à ce que des pouvoirs soient transmis en cas d'indisponibilité des membres des instances.
- Les instances représentatives du personnel, ainsi que différents processus interne permettent de signaler notamment les pratiques de harcèlement ou toute pratique contraire à l'intérêt général.
- La démarche compétences mise en œuvre à Centrale Lyon permet d'avoir des critères d'évaluation sur la créativité, l'entrepreneuriat, et l'acquisition de compétences en contrôle continu ...
- L'établissement produit du contenu vulgarisé permettant au grand public de s'approprier certaines thématiques, en enseignement et en recherche, à travers des MOOC, des interventions dans les médias, des publications sur le site de l'École ... La notion de Science Ouverte est développée au sein de l'établissement.
- L'École s'investit pour promouvoir l'égalité des chances dans l'accès aux cursus d'enseignement à travers différentes actions : projet #Genius, ouverture d'une classe préparatoire « diversité » en 2022, diversification des voies de recrutement, ...
- Les écarts salariaux sont maîtrisés au sein de l'établissement, notamment par les discussions sur les avancements des enseignants-chercheurs et personnels. Les grilles salariales du secteur public s'appliquant, ces écarts salariaux sont maîtrisés par essence.
- Les étudiants et personnels défavorisés peuvent solliciter l'administration directement. La taille de l'établissement permet des réponses individualisées voir d'évoquer le cas dans certaines instances. Par ailleurs, pour les étudiants, des commissions sociales et d'exonération sont mises en place. De manière générale, et dans la mesure des prérogatives de l'établissement, la volonté de l'établissement est de répondre à tous les appels aux personnes dans le besoin parmi ses étudiants et personnels.
- Les personnels relevant du régime du fonctionariat ont une protection sociale de fait. Concernant les contractuels, la DRH reste à leur disposition pour leur proposer et les orienter vers des solutions répondant le plus à leurs besoins.
- Notamment à travers la mise en place des engagements « Objectif Terre », le dialogue est réalisé et les engagements sont co-construits avec les acteurs de l'établissement sur les aspects responsabilité sociétale. Par ailleurs, la coordination et la mise en œuvre de cette stratégie est portée par l'établissement, les différentes directions impliquées ainsi qu'un directeur DD&RS nommé en 2018.
- Un bilan social est réalisé chaque année par la DRH.
- L'École se conforme aux obligations légales en mettant aux normes ses bâtiments pour un accès pour tou.te.s, quelle que soit la situation.
- De nouveaux espaces d'enseignement connectés, modulables, numériques ... sont régulièrement ouverts, le tout en co-construction avec les enseignants et les usagers.

- Les moyens de communication sont adaptés autant que possible à tou.te.s (âge, origine sociale, pays d'origine, genre ...)
- L'établissement contribue à l'égalité des chances pour l'accès à l'éducation à travers différents dispositifs : Article1, #Genius, ...
- Les supports de communication, et en particulier le site internet de l'École est traduit en anglais.
- Les directions du développement durable et de la communication sont en lien pour communiquer sur les actions effectuées de façon à renvoyer une image de l'établissement correspondant aux actions entreprises de façon transparente et honnête.
- Une filière de recyclage D3E est en place sur le campus.
- Des postes sont en accès libre avec les outils de travail adaptés à la formation.
- L'intégration sociale et économique de tous se fait via l'emploi à l'ECL, en plus des opportunités proposées aux étudiants.
- Le recrutement de personnes en situation de handicap se fait à l'École qui se doit, au moins, de respecter les quotas en vigueur.
- Les discriminations salariales sont mises en avant par le bilan social effectué chaque année. Des actions peuvent ensuite être décidées suite à ces publications.
- Des politiques sociales et sociétales au sein de l'établissement vise au bien-être de tous, notamment via une plus grande égalité entre les personnes.
- Une cellule d'écoute et d'alerte pour les victimes de discrimination et de harcèlement est en place.
- Des adaptations de poste sont faites pour les personnes en situation de handicap, à leur arrivée.
- Un dispositif d'alerte sur le harcèlement sexuel est en place.
- Des dispositifs d'aide notamment financiers sont en place pour assurer l'égalité des chances, notamment en limitant le coût de la vie.
- L'accès à l'enseignement supérieur d'étudiants issus de milieux modestes se fait par la participation de l'École à des dispositifs comme Article 1 ou #Genius.
- Les associations étudiantes, quel que soit leur objet, sont soutenues par l'administration, domiciliées à l'École voire financées par l'École.
- Les étudiants ont, à leur disposition, une équipe médicale permettant l'orientation et la première prise en charge en cas de difficultés morales, psychiques ou physiques.
- Les étudiants peuvent participer à des activités théâtrales et sportives pour développer les savoir-être et la confiance en soi.
- Les étudiants sont suivis par un enseignant-chercheur et encadré pour toutes leurs activités, y compris leurs stages, notamment pour les accompagner dans leur projet professionnel.
- Tous les étudiants, y compris ceux en situation de vulnérabilité sont accompagnés. Des dispositifs spécifiques sont en place pour les étudiants en ayant besoin.
- Des aménagements de cours et d'examens sont faisables en fonction de la situation des étudiants, y compris des étudiants en situation de handicap.
- Un système de tutorat est en place : chaque étudiant est suivi par un enseignant-chercheur. Par ailleurs, des cours de tutorats sont mis en place et dispensés par d'autres étudiants.

- La participation à des dispositifs tels que Article 1 ou #Genius permettent de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur.
- Les étudiants internationaux sont accompagnés pour leur permettre d'apprendre les codes de l'insertion professionnelle en France.
- Divers dispositifs de bourses permettent de démocratiser l'accès à la mobilité internationale, en plus de la promotion de la mobilité internationale comme quelque chose de « normal » et d'accessible.
- La mixité sociale et internationale est favorisée sur le campus par l'organisation d'événements communs ou dédiés à la culture d'un pays, ...
- Un guichet unique est en place à l'Université de Lyon pour les démarches et l'accueil des étudiants internationaux.
- Une semaine d'intégration des étudiants internationaux est en place avec le soutien du Bureau International.
- Des événements interculturels sont organisés au long de l'année avec des étudiants internationaux et français.
- Un système de parrainage est en place pour tous les étudiants, y compris, donc, pour les étudiants internationaux.
- Dans la mesure des réglementations en place, les bourses mobilités sont cumulables avec d'autres bourses.

## 11. FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SURS, RESILIENTS ET DURABLES

- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière comporte un volet sur les personnes en situation de handicap.
- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière prend en compte l'accessibilité des bâtiments, la performance énergétique du bâti (et notamment les rénovations à faire ou les contraintes pour les nouveaux bâtis) ainsi que l'aménagement des espaces verts.
- Notamment à travers la mise en place des engagements « Objectif Terre », le dialogue est réalisé et les engagements sont co-construits avec les acteurs de l'établissement sur les aspects responsabilité sociétale. Par ailleurs, la coordination et la mise en œuvre de cette stratégie est portée par l'établissement, les différentes directions impliquées ainsi qu'un directeur DD&RS nommé en 2018.
- Centrale Lyon est impliquée dans les discussions au niveau du campus CLOE mais également sur son campus de Saint-Étienne pour permettre une meilleure desserte de l'établissement en transports en commun et donc de favoriser le déplacement inter-établissement.
- Des processus concernant la sûreté et la sécurité sont en place. Un poste de catégorie A est dédié à ces enjeux.
- De nombreux arceaux pour les vélos permettent aux usagers d'utiliser ce mode de déplacement pour se rendre sur le campus.

- Les espaces dédiés aux voitures sont régulièrement réduits, notamment via de nouvelles constructions, incitant les usagers à utiliser d'autres moyens de transport.
- L'École se conforme aux obligations légales en mettant aux normes ses bâtiments pour un accès pour tou.te.s, quelle que soit la situation.
- Un PPMS est élaboré par l'ingénieur santé-sécurité.
- Un plan de continuité est élaboré par l'ingénieur santé-sécurité
- Un document unique d'évaluation est élaboré et maintenu par l'ingénieur santé-sécurité.
- La protection de l'environnement et la gestion des déchets sur le campus sont en place via les différentes actions, notamment décrites dans ce document.
- Des analyses préliminaires de risques sont menées par la direction.
- Des aménagements de postes de travail sont faits pour réduire les risques.
- Un dispositif d'alerte sur le harcèlement sexuel est en place.
- Des campagnes de sensibilisation et des événements ont lieu sur diverses problématiques : semaine du DD, gestion des déchets, don du sang, ...
- Des logements à loyer modérés (résidences sur campus) sont disponibles. De même, des commissions d'exonération et sociale permettent de venir en aide aux étudiants en difficulté financière.
- Des logements à loyer modérés (résidences sur campus) sont disponibles. De même, des commissions d'exonération et sociale permettent de venir en aide aux étudiants en difficulté financière.
- L'Établissement est régulièrement présent en visioconférence pour se présenter auprès des publics cibles.
- Un guichet unique est en place à l'Université de Lyon pour les démarches et l'accueil des étudiants internationaux.
- Des chambres en résidence sont réservées pour les étudiants internationaux.

## 12. ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

- Des modules autour de l'économie sociale et solidaire, de l'éthique, de l'entrepreneuriat, ... sont inscrits dans le tronc commun ou évoqué dans des cours notamment dans l'UE SHS et dans des modules électifs.
- Notamment à travers la mise en place des engagements « Objectif Terre », le dialogue est réalisé et les engagements sont co-construits avec les acteurs de l'établissement sur les aspects responsabilité sociétale. Par ailleurs, la coordination et la mise en œuvre de cette stratégie est portée par l'établissement, les différentes directions impliquées ainsi qu'un directeur DD&RS nommé en 2018.
- Les achats de fournitures sont faits en fonction des besoins. Des bonnes pratiques sont disponibles pour permettre de réduire cette consommation.

- Des clauses sociales et environnementales sont incluses dans les cahiers des charges des marchés.
- Des clauses sociales et environnementales interviennent dans les critères de notation des marchés et es appels d'offre.
- Des programmes de financement pluriannuels existent, y compris dans certains services pour éviter les surconsommations en fin d'exercice. Par ailleurs, des budgets rectificatifs permettent d'ajuste les consommations en cours d'exercice.
- En fonction de la stratégie de l'établissement et des priorités, des ressources non-consommées peuvent être reportées sur plusieurs années pour des projets pluriannuels.
- Les équipements d'impression sont mutualisés pour diminuer l'empreinte écologique et lutter contre la sédentarité.
- Des clauses spécifiques dans les marchés traiteurs et restauration collective sont établis pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Certains achats de produits sont effectués avec une matière première recyclée.
- Les consommables et les déchets sont gérés via un système de tri spécifique (ordures ménagères, compost, recyclable, déchets électroniques, chimiques ...)
- Les ressources sur le campus sont surveillées et des travaux sur les économies sont faits de façon régulière.
- Un système de tri des déchets est en place sur le campus avec divers points de collecte en fonction des déchets.
- La récupération d'eau de pluie est effectuée pour l'entretien des espaces verts.
- Les supports de communications et goodies sont régulièrement revus et diminués en quantité.
- Les directions du développement durable et de la communication sont en lien pour communiquer sur les actions effectuées de façon à renvoyer une image de l'établissement correspondant aux actions entreprises de façon transparente et honnête.
- Des critères de gestion des forêts et de papier recyclé sont en place dans les marchés pour la fourniture du papier.
- Les goodies distribués sont recyclables ou réutilisables par essence. Les goodies non-utilisés sont repris pour être redistribués plus tard.
- Les goodies et flyers ne sont plus systématiquement distribués lors d'événements, de salons, de forums ...
- Les supports sont généralement conçus pour être réutilisés facilement (pas de date ou marqueurs uniques).
- Le numérique est utilisée pour diffuser du contenu, notamment du contenu concernant le développement durable.
- Le réemploi du matériel fait partie intégrante de la gestion du parc informatique.
- Certains services informatiques sont mutualisés entre services.
- La durée d'utilisation des machines de l'établissement est en discussion régulière pour la maximiser.
- La gestion du parc informatique permet d'adapter la puissance des machines aux usages qui en sont fait.
- Une filière de recyclage D3E est en place sur le campus.

- Des MOOCs sont proposés pour les formations à distance évitant ainsi des déplacements.
- Conformément aux critères de marchés, les prestataires sont évalués aussi sur des critères de respect de l'environnement.
- Des procédures sont en place pour la manipulation de produits chimiques.
- Des procédures sont en place pour la gestion des déchets chimiques
- Des contrôles périodiques réglementaires ont lieu sur le campus pour assurer la sécurité des usagers.
- Des analyses préliminaires de risques sont menées par la direction.
- Des aménagements de postes de travail sont faits pour réduire les risques.
- La loi Egalim à laquelle souscrit le CROUS permet le soutien à des pratiques agricoles contribuant à la préservation des écosystèmes
- Le CROUS suit et réduit le volume de déchets alimentaires produits dans les restaurants.
- Les bio-déchets sont traités avec un flux spécifique et pris en charge par un prestataire.
- Des actions de sensibilisations sont faites auprès des étudiants concernant la consommation responsable, notamment d'un point de vue alimentaire (impact carbone, équilibre alimentaire, ...)
- Des critères concernant la consommation d'eau, les intrants et les conditions d'élevage sont utilisés par le CROUS auprès de ses fournisseurs.
- Le CROUS échange avec l'École pour une démarche de développement durable.
- Le personnel et les usagers du CROUS ont la possibilité de trier les bio-déchets pour les valoriser.
- Un salade-bar est à disposition des usagers qui peuvent se servir eux-mêmes.
- Au CROUS, le pain est mis à disposition en fin de chaîne.
- Le CROUS met en place un menu végétarien quotidiennement.
- Des campagnes de sensibilisation et des événements ont lieu sur diverses problématiques : semaine du DD, gestion des déchets, don du sang, ...
- Des outils web sont développés pour éviter l'utilisation du papier pour les supports de communication.

### 13. PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS REPERCUSSIONS

- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière prend en compte l'accessibilité des bâtiments, la performance énergétique du bâti (et notamment les rénovations à faire ou les contraintes pour les nouveaux bâtis) ainsi que l'aménagement des espaces verts.
- Les enjeux liés à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique sont abordés dans des cours historiques de tronc commun mais également dans de nouveaux modules : Fresque du climat, WEEX/CLIC, projets, ...
- Différentes innovations sont évoquées dans les cours correspondants : stockage de l'énergie, énergie renouvelable (solaire et éolien notamment, mais également hydraulique), transports au sens large, construction, ...

- Les imprimantes sont paramétrées par défaut en noir et blanc recto/verso pour limiter l'utilisation de papier et d'encre.
- Les équipements d'impression sont mutualisés pour diminuer l'empreinte écologique et lutter contre la sédentarité.
- La gestion du patrimoine se fait à long terme avec des projets pluriannuels de construction/rénovation de bâti, en lien avec l'adaptation au changement climatique (performance énergétique des bâtiments notamment).
- La direction du patrimoine fait de la sensibilisation auprès des utilisateurs concernant la consommation des ressources.
- Les approvisionnements en énergie sont faits de façon à limiter les émissions de GES : panneaux photovoltaïques, contrat 50% ENR, raccordement à la chaufferie de la Duchère, ...
- Une sensibilisation aux conséquences possibles du changement climatique est effectuée via différents actions, notamment la fresque du climat, la rentrée de l'anthropocène, des conférences ...
- Les nouveaux bâtis prennent en compte les conséquences possibles du changement climatique, notamment concernant l'efficacité énergétique des bâtiments. De même pour les rénovations.
- Le label HQE permet d'assurer une utilisation de matériaux recyclés ou bio-sourcés.
- L'isolation du bâti est régulièrement effectuée, en particulier avec le plan de relance récent.
- L'Établissement est régulièrement présent en visioconférence pour se présenter auprès des publics cibles.
- Des outils web sont développés pour éviter l'utilisation du papier pour les supports de communication.

#### 14. CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OcéANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Des critères concernant la consommation d'eau, les intrants et les conditions d'élevage sont utilisés par le CROUS auprès de ses fournisseurs.

#### 15. PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière prend en compte l'accessibilité des bâtiments, la performance énergétique du bâti (et notamment les rénovations à faire ou les contraintes pour les nouveaux bâtis) ainsi que l'aménagement des espaces verts.
- L'utilisation du papier est limitée via une réutilisation des photocopies imprimés d'année en année et l'autorisation de l'utilisation d'ordinateurs dans la très grande majorité des modules dispensés à Centrale Lyon.
- Les imprimantes sont paramétrées par défaut en noir et blanc recto/verso pour limiter l'utilisation de papier et d'encre.
- Les espaces verts font l'objet d'un plan spécifique de développement, de préservation et de maintien. Ils sont gérés de manière différenciée et un plan de gestion permet l'installation de la biodiversité avec des espaces spécifiques. Ce plan de gestion privilégie les espèces végétales locales.
- Le campus a été conçu avec de nombreux espaces verts en son sein et à disposition des usagers du campus.
- Des critères de gestion des forêts et de papier recyclé sont en place dans les marchés pour la fourniture du papier.
- Les goodies et flyers ne sont plus systématiquement distribués lors d'événements, de salons, de forums ...
- Les supports sont généralement conçus pour être réutilisés facilement (pas de date ou marqueurs uniques).
- La communication aux étudiants/lycéens se fait dorénavant très majoritairement en ligne pour éviter les envois papier.
- Des ruches ont été installées sur les toits de certains bâtiments.
- La loi Egalim à laquelle souscrit le CROUS permet de préserver et exploiter durablement les ressources naturelles, prendre part à la protection des écosystèmes et de la biodiversité ainsi que la diversité des semences et des espèces.
- Des actions de sensibilisations sont faites auprès des étudiants concernant la consommation responsable, notamment d'un point de vue alimentaire (impact carbone, équilibre alimentaire, ...)
- Des actions de sensibilisations sont faites auprès des étudiants concernant la consommation responsable, notamment d'un point de vue alimentaire (impact carbone, équilibre alimentaire, ...)
- Des critères concernant la consommation d'eau, les intrants et les conditions d'élevage sont utilisés par le CROUS auprès de ses fournisseurs.
- Le CROUS échange avec l'École pour une démarche de développement durable.
- Le CROUS met en place un menu végétarien quotidiennement.
- Des campagnes de sensibilisation et des événements ont lieu sur diverses problématiques : semaine du DD, gestion des déchets, don du sang, ...
- Des outils web sont développés pour éviter l'utilisation du papier pour les supports de communication.



## 16. PROMOUVOIR L'AVENEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES

- Les acteurs internes engagés en matière de DD&RS sont soutenus par la direction et l'équipe de direction. Ils sont organisés en une « Commissions DD&RS » et entendus par le Conseil d'Administration tous les ans.
- Le cadre d'une démarche ambitieuse en faveur du DD&RS est posée, notamment via les 25 engagements « Objectif Terre » pris en 2018.
- La cohérence des différentes politiques menées au sein de l'établissement est assurée par le dialogue régulier entre le responsable DD&RS et la direction de l'École et le passage au CA de l'École. Un plan d'action annuel est rédigé sur ce sujet.
- L'écoute, l'exemplarité et la compréhension sont assurées par la direction de l'établissement et ces valeurs sont transmises aux différents responsables au sein de l'établissement. Les instances jouent leur rôle pour s'assurer de ces trois volets.
- La justice des décisions prises au sein de l'établissement se font via un juriste, les instances statutaires et un dialogue récurrent avec les tutelles sur de nombreux sujets.
- La politique DD&RS et notamment les 25 engagements « Objectif Terre » énonce la vision de l'établissement avec des objectifs à moyen et long terme.
- Le schéma directeur DD&RS, via les engagements « Objectif Terre » a été construit avec les directions des formations, de la recherche, des services et en consultation avec les directions des départements et des laboratoires.
- Un responsable DD&RS a été nommé en 2018.
- Une commission DD&RS permet la consultation des parties prenantes de l'établissement.
- Un bilan annuel des actions DD&RS est fait au Conseil d'Administration de l'École.
- Une politique en matière de qualité de vie au travail (QVT) est en place avec un poste de catégorie A dédié. Concernant les RPS, les instances jouent leur rôle d'alerte et des études peuvent ponctuellement être demandées en fonction des enjeux (intégration de l'ENISE par exemple).
- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière comporte un volet sur les personnes en situation de handicap.
- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière prend en compte l'accessibilité des bâtiments, la performance énergétique du bâti (et notamment les rénovations à faire ou les contraintes pour les nouveaux bâtis) ainsi que l'aménagement des espaces verts.
- L'École a signé une charte égalité femmes-hommes et a nommé deux chargés de missions sur le sujet, qui s'appuie sur un groupe de travail (Centr'L).
- Les membres des instances représentatives sont très régulièrement présents aux sièges attribués. Les services et la direction de l'École veille à ce que des pouvoirs soient transmis en cas d'indisponibilité des membres des instances.

- Les instances représentatives du personnel, ainsi que différents processus interne permettent de signaler notamment les pratiques de harcèlement ou toute pratique contraire à l'intérêt général.
- L'établissement produit du contenu vulgarisé permettant au grand public de s'approprier certaines thématiques, en enseignement et en recherche, à travers des MOOC, des interventions dans les médias, des publications sur le site de l'École ... La notion de Science Ouverte est développée au sein de l'établissement.
- La stratégie de l'établissement est élaborée et partagée régulièrement, notamment lors des évaluations et contractualisations quinquennales où le personnel est sollicité pour influencer sur les orientations de l'établissement. Par ailleurs, différentes instances permettent aux personnels et usagers de définir les orientations de l'établissement sur sa stratégie, notamment sur les volets formation et recherche. La mise en œuvre est également contrôlée par les instances et la direction.
- Les politiques et plans d'action de l'établissement se veulent cohérent notamment grâce aux discussions ayant lieu régulièrement entre les différentes directions et services et notamment par les grandes lignes données la direction de l'établissement ainsi que ses instances statutaires.
- Une direction qualité a été créée en 2021 pour répondre aux enjeux d'une telle démarche, notamment appuyée par la CTI et le HCERES lors de leurs évaluations quinquennales.
- Les 25 engagements « Objectif Terre » ont été pris récemment et engage l'établissement dans une démarche de transition environnementale mais aussi de responsabilité sociétale.
- Le changement de l'établissement est accompagné, notamment lors des dernières années avec l'intégration de l'ENISE comme école interne mais plus généralement lors de tout changement institutionnel et/ou majeur de l'établissement.
- Notamment à travers la mise en place des engagements « Objectif Terre », le dialogue est réalisé et les engagements sont co-construits avec les acteurs de l'établissement sur les aspects responsabilité sociétale. Par ailleurs, la coordination et la mise en œuvre de cette stratégie est portée par l'établissement, les différentes directions impliquées ainsi qu'un directeur DD&RS nommé en 2018.
- Les auto-évaluations sont coordonnée et produite tous les 5 ans, relativement aux demandes de la part des entités évaluatrices (CTI et HCERES).
- Une commission DD&RS est en place avec des membres du personnel, des enseignants-chercheurs, des étudiants et en invitant des personnalités extérieures en fonction des sujets. Cette commission aborde notamment les sujets « Responsabilité Sociétale »
- Un poste de catégorie A dédié à la QVT est en cours de mise en place et permettra l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan visant à l'améliorer.
- Centrale Lyon est impliquée dans les discussions au niveau du campus CLOE mais également sur son campus de Saint-Étienne pour permettre une meilleure desserte de l'établissement en transports en commun et donc de favoriser le déplacement inter-établissement.
- Un bilan d'émission de gaz à effet de serre est régulièrement réalisé pour comptabiliser les impacts de l'École et définir des orientations permettant de les maîtriser.
- Un bilan social est réalisé chaque année par la DRH.
- L'École répond aux classements nationaux et internationaux (Shanghai, THE dont Impact Rankings, L'Étudiant, Figaro, ...)

- L'auto-évaluation DD&RS de l'établissement est faite chaque année avant le CA du mois d'octobre auquel une présentation des actions de l'année passée et des perspectives est effectuée.
- La rigueur, la fidélité et la sincérité de l'établissement sont assurées par un travail régulier et rigoureux avec les commissions aux comptes.
- L'établissement dans son ensemble, en particulier en tant qu'établissement public est sensible et veille à la lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts.
- Des clauses environnementales et sociétales sont incluses dans les marchés publics et appels d'offre pour les achats de l'établissement.
- L'accès équitable à l'information est garanti lors des consultations et l'attribution des marchés publics par l'établissement en tant qu'établissement public.
- Des programmes de financement pluriannuels existent, y compris dans certains services pour éviter les surconsommations en fin d'exercice. Par ailleurs, des budgets rectificatifs permettent d'ajuster les consommations en cours d'exercice.
- En fonction de la stratégie de l'établissement et des priorités, des ressources non-consommées peuvent être reportées sur plusieurs années pour des projets pluriannuels.
- L'agent comptable ou l'ordonnateur peuvent être saisis en cas de constatation d'irrégularité dans des pratiques comptables.
- Des processus concernant la sûreté et la sécurité sont en place. Un poste de catégorie A est dédié à ces enjeux.
- Conforme à ses valeurs, la communication de l'établissement est sincère et fidèle à ses pratiques, y compris dans les classements.
- La pertinence et la fiabilité des informations diffusées s'appuient sur les expertises internes mais aussi par les entités évaluatrices externes (CTI, HCERES, ...)
- L'information est accessible publiquement notamment via le site internet de l'École et les réseaux sociaux.
- Dans la mesure du possible, les messages sont ciblés sur les personnes qui ont besoin des informations en question.
- La promotion des valeurs de l'École se fait notamment par les bonnes pratiques mises en place au sein de l'établissement.
- Des AG régulières permettent de présenter les travaux accomplis ou restants à faire en regard des objectifs fixés initialement. De même, ce travail est fait dans les instances.
- Le site web est régulièrement remis à jour en consultation avec les parties prenantes et les usagers.
- La sécurité des données du SI de l'établissement est assurée par l'équipe en charge de ce sujet.
- La transparence sur l'utilisation des données des usagers est assurée notamment par le RGPD.
- Le droit à l'oubli des données est assuré par le RGPD.
- Des logiciels libres sont utilisés et les usagers sont familiarisés avec ceux-ci.
- Un DPO est nommé parmi le personnel de l'École.
- Une cellule est chargée des risques psycho-sociaux sur le campus (assistante sociale, psychologue, infirmière, représentants des personnels ...).
- Une cellule de crise est mobilisable en cas de besoin.

- Des dispositifs de dialogue et de lutte contre les harcèlements et discriminations sont en place.
- Des analyses préliminaires de risques sont menées par la direction.
- Des aménagements de postes de travail sont faits pour réduire les risques.
- Diverses formations sont proposées aux associations étudiantes pour garantir la sécurité des étudiants lors d'événements.
- Une action de sensibilisation aux addictions et au bizutage ont lieu en amont des événements et du week-end d'intégration.
- Un dispositif d'alerte sur le harcèlement sexuel est en place.
- Les bureaux des associations sont sensibilisés et formés à la réduction des conduites à risques.
- Le service des relations internationales, ainsi que l'association « Bureau International, veille au dialogue interculturel parmi les étudiants et entre les différents partenaires. Par ailleurs, de nombreux enseignants-chercheurs internationaux évoluent dans les laboratoires et département de l'École, favorisant ce dialogue.
- Les démarches administratives des étudiants en mobilité est facilitée par les services de la scolarité et des relations internationales.
- Les alertes sur les zones géographiques sont en place.
- Un guichet unique est en place à l'Université de Lyon pour les démarches et l'accueil des étudiants internationaux.
- Des événements interculturels sont organisés au long de l'année avec des étudiants internationaux et français.

## 17. PARTENARIATS POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS

- La collégialité des prises de décisions est assurée au sein des instances (CA, CE, CS notamment), qui sont régulièrement consultées. De nombreux groupes de travail existent sur différents sujets et thématiques (en formation, recherche, services, ...) permettant à de nombreux enseignant-chercheurs, personnels et étudiants de prendre part aux réflexions et décisions de l'établissement.
- Les acteurs internes et externes sont associés par les processus décrits au point précédent. Les politiques ont ainsi toute légitimité et les instances sont en général en position de « validation » des propositions faites par les personnes ayant une vue opérationnelle des sujets.
- La politique DD&RS et notamment les 25 engagements « Objectif Terre » énonce la vision de l'établissement avec des objectifs à moyen et long terme.
- Le schéma directeur DD&RS, via les engagements « Objectif Terre » a été construit avec les directions des formations, de la recherche, des services et en consultation avec les directions des départements et des laboratoires.
- Une commission DD&RS permet la consultation des parties prenantes de l'établissement.
- Un bilan annuel des actions DD&RS est fait au Conseil d'Administration de l'École.
- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière comporte un volet sur les personnes en situation de handicap.

- L'École a signé une charte égalité femmes-hommes et a nommé deux chargés de missions sur le sujet, qui s'appuie sur un groupe de travail (Centr'L).
- Les membres des instances représentatives sont très régulièrement présents aux sièges attribués. Les services et la direction de l'École veille à ce que des pouvoirs soient transmis en cas d'indisponibilité des membres des instances.
- De nouveaux programmes dans le cadre du développement durable ont été lancés : bâtiment durable, transports et environnement, ... sans parler de filière moins marquée DD dans leur titre, mais dont les enjeux sont évoqués dans les cours néanmoins (en particulier en option énergie). Dans les filières 3A, de nombreux acteurs socio-économique interviennent dans les modules, permettant un vrai échange avec des professionnels du secteur.
- Dans le cadre de projets type WEEX/CLIC mais également dans les projets d'application industriel, voire des projets de 3A ou des projets associatifs, ce sont des entreprises et des associations qui proposent des sujets d'étude, devenant support à la formation car généralement encadré par des enseignants.
- Des personnes « du terrain » sont régulièrement impliqués dans la formation des étudiants : enseignants-chercheurs bien sûr, entreprises intervenant en cours ou sur des projets (PE/PA, WEEX/CLIC, ...). Par ailleurs, des conseils de surveillance des options de 3A permettent à des professionnels des secteurs concernés de s'impliquer dans l'amélioration de ces filières.
- Au travers de conférences, d'interventions dans des cours, de projets et/ou d'événements divers, de nombreux professionnels engagés, des élus, des représentants d'ONG ou impliqués dans la RSE permettent la concrétisation de ce qu'est le développement durable.
- Notamment à travers la mise en place des engagements « Objectif Terre », le dialogue est réalisé et les engagements sont co-construits avec les acteurs de l'établissement sur les aspects responsabilité sociétale. Par ailleurs, la coordination et la mise en œuvre de cette stratégie est portée par l'établissement, les différentes directions impliquées ainsi qu'un directeur DD&RS nommé en 2018.
- Les auto-évaluations sont coordonnée et produite tous les 5 ans, relativement aux demandes de la part des entités évaluatrices (CTI et HCERES).
- Une commission DD&RS est en place avec des membres du personnel, des enseignants-chercheurs, des étudiants et en invitant des personnalités extérieures en fonction des sujets. Cette commission aborde notamment les sujets « Responsabilité Sociétale »
- Un poste de catégorie A dédié à la QVT est en cours de mise en place et permettra l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan visant à l'améliorer.
- Centrale Lyon est impliquée dans les discussions au niveau du campus CLOE mais également sur son campus de Saint-Étienne pour permettre une meilleure desserte de l'établissement en transports en commun et donc de favoriser le déplacement inter-établissement.
- L'École répond aux classements nationaux et internationaux (Shanghai, THE dont Impact Rankings, L'Étudiant, Figaro, ...)
- L'auto-évaluation DD&RS de l'établissement est faite chaque année avant le CA du mois d'octobre auquel une présentation des actions de l'année passée et des perspectives est effectuée.
- Une partie de la recherche menée sur le campus correspond à l'innovation durable liée à l'immobilier.

- Les responsables patrimoines dialoguent ponctuellement pour échanger des bonnes pratiques. Divers degrés de coopération au niveau de la COMUE sont envisagés.
- Les étudiants engagés dans la filière « Génie Civil » travaillent sur des projets de 3A, dont des projets visant à trouver des solutions dans l'efficacité énergétique.
- De nouveaux espaces d'enseignement connectés, modulables, numériques ... sont régulièrement ouverts, le tout en co-construction avec les enseignants et les usagers.
- Les directions du développement durable et de la communication sont en lien pour communiquer sur les actions effectuées de façon à renvoyer une image de l'établissement correspondant aux actions entreprises de façon transparente et honnête.
- Le site web est régulièrement remis à jour en consultation avec les parties prenantes et les usagers.
- Des événements autour d'initiatives contribuant aux ODD et/ou appuyant les initiatives de l'établissement en faveur de ceux-ci sont régulièrement organisés : forum responsable, événements étudiants, ...
- Des adaptations de poste sont faites pour les personnes en situation de handicap, à leur arrivée.
- Une cellule est chargée des risques psycho-sociaux sur le campus (assistante sociale, psychologue, infirmière, représentants des personnels ...).
- Des formations aux premiers secours sont proposées, notamment aux usagers.
- Un réseau chargé d'évacuation est en place.
- Des exercices de mise en situation (notamment incendie) sont régulièrement faits.
- Des analyses préliminaires de risques sont menées par la direction.
- Des aménagements de postes de travail sont faits pour réduire les risques.
- Diverses formations sont proposées aux associations étudiantes pour garantir la sécurité des étudiants lors d'événements.
- Une action de sensibilisation aux addictions et au bizutage ont lieu en amont des événements et du week-end d'intégration.
- L'École est partie prenante dans l'aménagement des locaux la réorganisation des services et la formation des managers.
- Un dispositif d'alerte sur le harcèlement sexuel est en place.
- Le CROUS échange avec l'École pour une démarche de développement durable.
- L'École participe au programme Article 1 permettant de tutorer des lycéens. Le programme #Genius permet également d'être en lien avec des lycées et de renseigner sur les métiers possibles suite à la formation à Centrale Lyon.
- Parmi les partenariats internationaux, on dénombre des partenariats avec des pays en voie de développement pour élargir le vivier de formations auxquels peuvent prétendre les étudiants issus de ces pays.
- Les relations internationales travaillent à des partenariats en enseignement et en recherche pour promouvoir la coopération sur ces deux sujets.
- Un dialogue avec les établissements du site ou d'autres réseaux se font pour des actions spécifiques concernant l'international (recrutement groupé, écoles à l'international, accueil des étudiants internationaux ...)

- Les initiatives des étudiants internationaux sont soutenues, en particulier pour des clubs promouvant des cultures.
- Un guichet unique est en place à l'Université de Lyon pour les démarches et l'accueil des étudiants internationaux.
- Une semaine d'intégration des étudiants internationaux est en place avec le soutien du Bureau International.
- Des événements interculturels sont organisés au long de l'année avec des étudiants internationaux et français.
- Un système de parrainage est en place pour tous les étudiants, y compris, donc, pour les étudiants internationaux.
- Pour la majorité d'entre eux, les étudiants internationaux bénéficient d'un package cursus + logement.